



Inscriptions aux services Accueils de Loisirs et Accueils Éducatifs du Matin et du Soir 2020-2021

Tours, le 15 juin 2020

A l'attention des parents d'élèves

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez inscrire votre (vos) enfant(s) aux services Accueils de Loisirs et/ou périscolaires pour l'année scolaire 2020-2021 :

Accueil Éducatif du Matin et du Soir - A.E.M.S	<ul style="list-style-type: none"> - De 7h30 à 8h30 - De 16h30 à 18h30 <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> - De 17h30 à 18h30 si inscription à l'étude surveillée 	<i><u>Inscription à l'année scolaire (conseillée), service payant selon le quotient familial et uniquement si l'enfant est présent (tarif forfaitaire)</u></i>
Accueil de loisirs sans hébergement - A.L.S.H (Mercredis de l'année scolaire)	<ul style="list-style-type: none"> - A la journée de 8h à 18h30 avec repas <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> - A la demi-journée sans repas <ul style="list-style-type: none"> → De 8h à 13h avec départ possible à partir de 12h. → De 13h30 à 18h30 avec possibilité d'arrivée jusqu'à 14h. 	<p><i><u>Inscription à l'année scolaire selon les places disponibles, (service payant selon le quotient familial)</u></i></p> <p><i><u>Les inscriptions à la demi-journée n'étant pas prioritaires, elles seront étudiées à partir du 21 juin 2020 en fonction des places restant disponibles</u></i></p>

Un dossier d'inscription est à votre disposition au secrétariat de l'association ou à l'Accueil Éducatif du Matin et du Soir de l'école de votre (vos) enfant(s) afin de vous permettre d'inscrire votre (vos) enfant(s) aux différents services **A.E.M.S et/ou A.L.S.H** selon les conditions énoncées ci-dessous :

- ▶ **Remplir :**
 - La fiche d'inscription
 - La fiche sanitaire (recto) et décharge de responsabilité (verso). Une fiche par enfant.
 - La fiche quotient familial si vous n'êtes pas allocataire CAF

- ▶ **Fournir obligatoirement avec le dossier les pièces demandées :**
 - Si vous êtes allocataire CAF, fournir une attestation CAF mentionnant le quotient familial
 - Si vous n'êtes pas allocataire CAF, fournir la copie du dernier Avis d'imposition accompagnée de la fiche quotient familial dûment complétée

- ▶ **Remettre le dossier d'inscription obligatoirement complet à Charlotte Loisirs :**
 - À la coordination Charlotte Loisirs : 17, rue Caulaincourt 37100 TOURS – sur rdv aux heures d'ouverture ou dans la boîte aux lettres.
 - Par mail avec les pièces jointes demandées scannées à l'adresse suivante: accueil.tours@charlotte3c.fr

En fonction des places restantes, le dossier d'inscription doit nous parvenir complet au plus tard le 26 juin 2020
Tout dossier incomplet sera refusé

En aucun cas, le dossier d'inscription ne devra être remis au directeur ou directrice d'école de votre enfant ou aux équipes pédagogiques des structures périscolaires.

Pour information des dossiers d'inscription sont disponibles sur demande :

Par téléphone au **02.47.41.05.19**

Par mail à : accueil.tours@charlotte3c.fr

Ou téléchargeables sur le site Internet Charlotte Loisirs : <http://charlotte-loisirs.fr>

Cordialement
Charlotte Loisirs